

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 16 JANVIER 2023, LE RÈGLEMENT SUIVANT A DÛMENT ÉTÉ ADOPTÉ :

Règlement 667-2023 établissant les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale (refonte) et remplaçant le règlement 556-2019

LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CONSULTER CE RÈGLEMENT PEUVENT LE FAIRE, À L'ADRESSE WWW.CHERTSEY.CA OU EN S'ADRESSANT À L'HÔTEL DE VILLE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8 H À 12 H ET DE 13 H À 16 H.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 18^e jour du mois de janvier 2023.

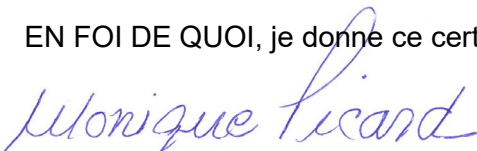


Monique Picard
Directrice générale et greffière-trésorière
et directrice du Service du greffe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale et greffière-trésorière et directrice du Service du greffe par intérim de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 18^e jour du mois de janvier 2023, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de janvier 2023.



Monique Picard
Directrice générale et greffière-trésorière
et directrice du Service du greffe par intérim